



Brevet Professionnel Responsable d'**Exploitation Agricole**

Horticulture, Maraîchage et pépinière orientation biologique.

CFPPA Hyères

Formation diplômante en 2 ans.



FORMATION ADULTES

Agricampus

VAR

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR





OBJECTIFS

Assurer la conduite technique et économique d'une exploitation horticole.

MOYENS

Des exploitations professionnelles et le centre d'expérimentation de Hyères.

DURÉE

La formation continue : 1200 heures en centre et 156 heures en entreprise

LES DIFFÉRENTS SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le/la titulaire du diplôme peut exercer ses fonctions dans différents organismes ou entreprises horticoles : des entreprises horticoles souvent petites et orientées sur la vente de proximité, des entreprises spécialisées de grande dimension et de haute technicité employant une main-d'œuvre importante, des entreprises très spécialisées approvisionnant d'autres exploitations horticoles et des structures de mise en marché, des organismes professionnels ou territoriaux ...

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Après quelques années d'expérience dans l'entreprise, les titulaires du diplôme exerçant dans l'emploi visé peuvent devenir responsables d'exploitation. Certains d'entre eux s'installent à leur compte.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

Justifier d'un an d'activité professionnelle à temps plein et également :
CAPA ou diplôme ou titre inscrit au RNCP



- Ou avoir suivi un cycle complet BEPA ou classe de seconde de l'enseignement secondaire
- Ou 1 an d'activité professionnelle en rapport avec le diplôme
- Ou 3 ans d'activité professionnelle dans un autre domaine si aucun diplôme.
- Et, pour les 18-25 ans, une copie de la fiche de recensement.

ADMISSION :

- Avoir au moins 18 ans.
- Evaluations +présentation des motivations devant une commission de professionnels.
- Dossier d'inscription à retirer au centre ou sur le site internet.

CAPACITÉS

C1 - SE SITUER EN TANT QUE PROFESSIONNEL

C1.1 - Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant.

C1.2 - Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation.



C2 - PILOTER LE SYSTÈME DE PRODUCTION

C2.1 - Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements.

C2.2 - Gérer le travail.

C3 : CONDUIRE LE PROCESSUS DE PRODUCTION DANS L'AGROÉCOSYSTÈME

C3.1 - Combiner les différentes activités liées aux productions.

C3.2 - Mettre en oeuvre les opérations liées à la conduite des productions.

C4 : ASSURER LA GESTION TECHNICO-ECONOMIQUE, FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DE L'ENTREPRISE.

C4.1 - Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers.

C4.2 - Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique.

C5 : VALORISER LES PRODUITS OU SERVICES DE L'ENTREPRISE.

C5.1 - Commercialiser un produit ou un service.

C5.2 - Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif.

C6 - UCARE 1 : Maintien Auxiliaires.

C7 - UCARE 2 : Matériel et équipement.

Entrée portail n°2
32 Chemin Saint-Lazare



**Agricampus Var dispose d'un internat.
Possibilité d'hébergement et de restauration.**



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères

agricampus.com

04.94.01.55.55

agricampus

cfppaformations@agricampus.fr

agricampusvar

